



Patrimoines naturels et culturels



15 monuments historiques

engagés dans la démarche

Refuges LPO





SOMMAIRE

04/Introduction par Allain Bougrain Dubourg

05/Sites du Centre des Monuments Nationaux

- 06 •** La LPO et le CMN
- 07 •** Château de Bussy Rabutin (Côte d'Or - 21)
- 08 •** Site archéologique de Glanum (Bouches-du-Rhône - 13)
- 10 •** Fort Saint André (Gard - 30)
- 12 •** Site Archéologique d'Ensérune (Hérault - 34)
- 14 •** Place Forte de Mont-Dauphin (Hautes-Alpes - 05)
- 16 •** Château d'Assier (Lot - 46)
- 18 •** Domaine de Saint Cloud (Hauts-de-Seine - 92)
- 20 •** Château d'Aulteribe (Puy-de-Dôme - 63)
- 22 •** Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue (Tarn-et-Garonne - 82)
- 24 •** Château d'Angers (Maine-et-Loire - 49)
- 26 •** Site Gallo-Romain de Sanxay (Vienne - 86)

27/Autres sites historiques

- 28 •** Château de Villandry (Indre-et-Loire - 37)
- 30 •** Château de Chambord (Loir-et-Cher - 41)
- 32 •** Château de Guédelon (Yonne - 89)
- 34 •** Abbaye de Fontfroide (Aude - 11)

36/Contacts



Le patrimoine culturel de la France rayonne bien au-delà de ses frontières. Son patrimoine naturel contribue aussi à en faire le pays le plus visité au monde. Il était donc logique d'associer la nature à la culture. En collaboration étroite avec le Centre des Monuments Nationaux ou lors des Journées Européennes du Patrimoine, la LPO s'est investie depuis longtemps dans ce projet.

Aujourd'hui, elle se réjouit d'avoir initié des « Refuges LPO » dans des sites de renommée internationale. Au château d'Angers, ce sont les faucons crécerelles qui jouent les ambassadeurs de la nature. À Chambord, la sarabande de martinets plane sur le château cher à François I^{er}. À Amboise, le souvenir de Léonard de Vinci, fasciné par les bêtes et les plantes, s'associe au refuge comme dans tant d'autres sites historiques.

Créés en 1921, les Refuges LPO célèbrent aujourd'hui un siècle d'engagement et d'actions au service de la nature. Véritables havres de paix établis en communion avec la prestigieuse histoire de France, ils participent à la sauvegarde d'une fragile biodiversité. Bienvenue dans le monde de la nature et de la culture !

Allain Bougrain Dubourg
Président de la LPO



Les sites du Centre des Monuments Nationaux

Faucon crécerelle
© Franz W.

La LPO et le CMN

Depuis 2014, le CMN (Centre des Monuments Nationaux) - établissement public sous tutelle du ministère de la Culture - et la LPO travaillent en étroite collaboration. Depuis la démarche initiée au Château de Bussy Rabutin (Côte-d'Or), 15 sites du CMN sont désormais Refuges LPO. Renouvelé en 2021, l'objectif principal de ce partenariat pour la LPO - première organisation de la protection de la nature en France - est d'apporter les connaissances et les bonnes pratiques dans la gestion écologique des monuments du CMN, espaces verts et bâtis inclus, afin de protéger la biodiversité qui y vit. Les équipes de la LPO élaborent, pour chaque site, un diagnostic initial du site (notamment un inventaire pour identifier les espèces présentes sur le site) puis rédigent un plan de gestion et d'actions concerté. Ceci permet de protéger, favoriser la biodiversité et cohabiter avec la nature sur les espaces végétalisés et sur le patrimoine bâti. Il s'agit aussi de sensibiliser les publics accueillis sur les sites aux enjeux de protection de la biodiversité et à la manière dont, à leur tour, ils peuvent agir chez eux.

Pour plus de renseignements
monuments-nationaux.fr



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**





Le château de Bussy Rabutin (Côte-d'Or - 21)

Il y avait du monde le 19 juin 2014 dans les jardins du Château de Bussy-Rabutin ! Et pour cause : on signait ce jour-là la convention nationale entre la LPO et le Centre des Monuments Nationaux (CMN), permettant de promouvoir le patrimoine naturel ainsi que l'histoire de ces bâtiments auprès du grand public. Et puisque deux signatures valent mieux qu'une, cette journée fut également l'occasion de faire du château de Bussy-Rabutin le 1^{er} Monument National labellisé Refuges LPO ! La LPO Côte d'Or n'avait auparavant jamais travaillé avec ce monument. Les inventaires réalisés ont mis à jour des colonies de petits rhinolophes (une espèce de chauve-souris des caves et souterrains, hautement protégée en France) ainsi que des hirondelles de fenêtres et la salamandre tachetée. Ainsi, les 35 hectares du parc, les allées, la cour, les douves et les bâtiments du château si chers au cousin de Madame de Sévigné sont une nouvelle fois entrés dans l'Histoire ! Depuis, les équipes du château et la LPO Bourgogne-Franche-Comté collaborent régulièrement.

Pour aller plus loin

chateau-bussy-rabutin.fr



Les jardins du Château
de Bussy Rabutin
© Babsky/LPO

« Signature d'une
convention nationale
entre la LPO et le CMN
pour promouvoir le
patrimoine naturel
sur les bâtiments
historiques au château
de Bussy Rabutin. »

« Une cité antique aux portes
de Saint-Rémy-de-Provence
qui abrite des espèces animales
patrimoniales aussi prestigieuses
que l'aigle de Bonelli. »

Le site archéologique de Glanum (Bouches-du-Rhône - 13)

Glanum est Refuge LPO depuis 2016. Créée entre le 7^{ème} et le 6^{ème} siècle avant J-C, cette cité gauloise baignée d'influences grecques puis romaines s'organise autour de la source sacrée dédiée au dieu Glan, dieu de l'eau pérenne.

Les ruines antiques bordées de chemins herbeux, les prairies et pelouses sèches, les falaises, les galeries souterraines et les nombreux points d'eau constituent une diversité de milieux très accueillante. Une centaine d'espèces animales ont été recensées parmi lesquelles des patrimoniales comme le lézard ocellé, l'alyte accoucheur, l'anax porte-selle, le pacha à deux queues. Le site est aussi survolé par le circaète Jean-le-blanc, le grand-duc d'Europe et l'emblématique aigle de Bonelli ! Ces rapaces sont intégralement protégés par la loi en France*.

Une carte de découverte sur la biodiversité de Glanum et des sites antiques dans les Alpilles a été réalisée en lien avec Glanum et le Parc naturel régional des Alpilles, ainsi qu'une exposition. Une formation professionnelle a été réalisée auprès des agents du site. Des animations nature et ateliers familiaux sont proposés tous les ans aux visiteurs pour découvrir la biodiversité présente sur le site.

Pour aller plus loin
site-glanum.fr



Glanum
© CMN

*La loi sur la protection de la nature

C'est en 1976 qu'est votée la Loi relative à la protection de la nature. Cette loi pose les bases de la protection de la nature en France, en donnant les outils juridiques de protéger les espèces animales et végétales et les milieux naturels notamment avec l'application de la directive européenne habitat 92/42/CEE.



Lézard ocellé
© Nicolas Fuento

Le lézard ocellé

Le lézard ocellé est le plus gros lézard de France. Symbole des milieux méditerranéens, il est protégé intégralement et classé vulnérable en France. Pas moins de 10 territoires ont été recensés sur ce site de 2 ha, s'agissant probablement d'une des principales populations connues du massif des Alpilles. Le caractère peu craintif de l'ensemble des individus observés est particulièrement atypique et montre la grande capacité d'adaptation de cette espèce qui a toujours entretenu un lien particulier avec l'Homme. Pendant nos inventaires, un accouplement a même pu être observé à quelques mètres des visiteurs !

Puit du site
© Aurélie Johanet &
Jean-Luc Thouvenin

Les amphibiens du puits du Moyen-âge

Alyte accoucheur et crapaud épineux sont observés régulièrement dans des anfractuosités au fond d'un puit de plusieurs mètres de profondeur. Leur présence est mystérieuse car ces espèces sont incapables de déplacements verticaux. Le réseau de canaux ou de galeries souterraines jalonnant le Glanum resterait à explorer du point de vue de la petite faune.





Le Fort Saint-André

(Gard - 30)

Le site du Fort Saint-André s'est engagé dans la démarche Refuges LPO depuis 2018. Commandité à la fin du 13e siècle par Philippe le Bel, le Fort Saint-André domine la ville de Villeneuve-Lès-Avignon dont il est le symbole. En bord de Rhône, l'enceinte fortifiée est une ancienne sentinelle offrant un splendide panorama du mont Ventoux aux Alpilles ainsi que sur la cité des papes.

La diversité des habitats et l'originalité du site médiéval, de par la présence des pierres sèches, offrent des zones de reproduction, de repos et d'alimentation à plus de 75 espèces animales recensées parmi lesquelles les patrimoniales hespérie de la ballote, hespérie du marrube, seps strié. Des espèces méditerranéennes de milieu sec côtoient des espèces plus forestières. Plusieurs espèces inféodées au bâti bénéficient directement des anfractuosités préservées de la forteresse : martinet noir nichant dans les machicoulis, rougequeue noir, tarente de Maurétanie ou encore le vulcain, un des rares papillons hivernants qui va pouvoir trouver refuge dans les fissures.

Pour aller plus loin

fort-saint-andre.fr



Fort Saint-André

© Héloïse Guigue

« Découvrez
une ancienne
sentinelle offrant
un panorama du mont
Ventoux aux Alpilles,
dont les habitats secs
attirent reptiles
et papillons
méditerranéens ! »



Tarente de Maurétanie
© schoenmakers

La tarente de Maurétanie

La tarente est un gecko (sorte de lézard) principalement arboricole et nocturne vivant sur le pourtour méditerranéen. La tarente se caractérise par sa pupille verticale. Sa taille est de 15 cm (pour les plus grands) avec une queue relativement longue. Sa peau parsemée de petites protubérances lui confère un aspect trapu et rugueux. Cette espèce est très bien adaptée à l'Homme et on peut fréquemment la voir sur les murs chauffés de soleil, en particulier près des éclairages - où se trouvent piégés les insectes.

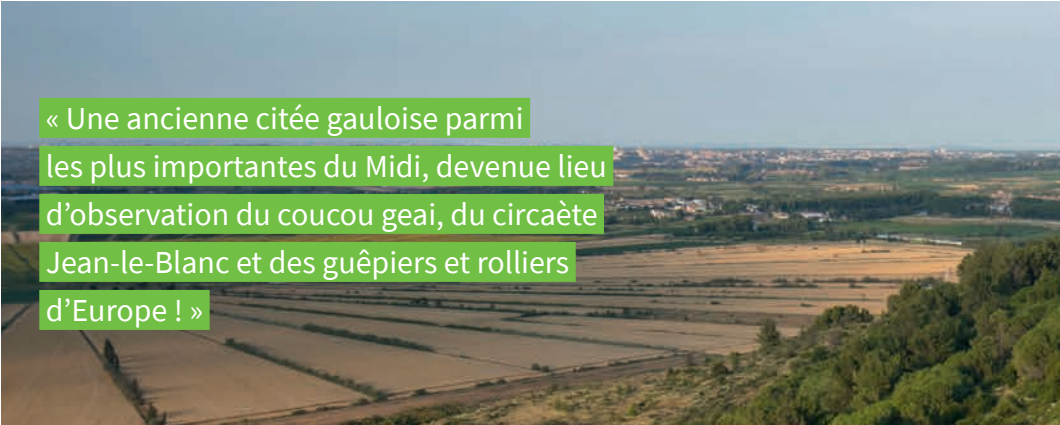
La faune sauvage à la reconquête de l'ancien bourg

Un piège photo mis en place sur toute l'année dans une cavité délaissée de l'ancien bourg a permis de suivre les habitudes de la faune sauvage à travers les saisons. A la plus grande surprise de nos partenaires du CMN, des clichés de fouine et de renard roux ont entre autres pu être dévoilés. Un petit monde qui s'active la nuit lorsque les visiteurs et usagers quittent le Fort !



Fouine et Renard roux
© schoenmakers





« Une ancienne citée gauloise parmi
les plus importantes du Midi, devenue lieu
d'observation du coucou geai, du circaète
Jean-le-Blanc et des guêpiers et rolliers
d'Europe ! »

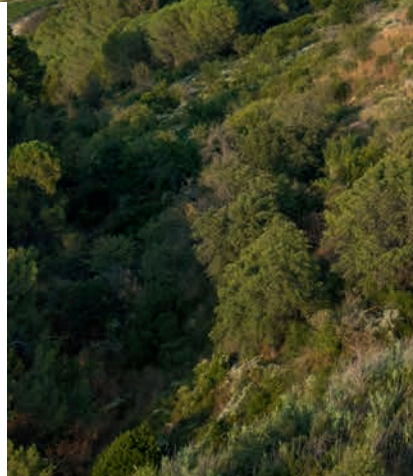
Le site archéologique et musée d'Enserune

(Hérault - 34)

Le site archéologique et musée d'Enserune est Refuge pour la biodiversité depuis sa signature avec la LPO fin 2018. Perché sur sa colline dominant la plaine languedocienne environnante, l'oppidum offre aux visiteurs les vestiges d'un village celtique fortifié de l'Âge de fer. Il est aussi remarquable pour sa situation biogéographique que pour la faune méditerranéenne patrimoniale qu'il accueille. Les fauvelles orphées et passerinettes nichent dans les bosquets de garrigue, tandis que le coucou-geai se juche sur les cimes des grands pins. L'engoulevent d'Europe, les guêpiers et le rollier d'Europe se délectent d'insectes (hyménoptères et autres magiciennes dentelées) alors que le circaète Jean-le-blanc guette le lézard ocellé ou la couleuvre de Montpellier. Le maintien des pratiques de gestion différenciée, notamment par le pâturage des ânes, la restauration de corridors et de multiples aménagements sont prévus pour favoriser la mosaïque paysagère du site. Le Refuge LPO pourra bientôt accueillir le public pour des visites et animations nature.

Pour aller plus loin

enserune.fr



Site d'Anserune
© Rémi Marion/CMN



L'avifaune méditerranéenne

Le pourtour méditerranéen est peuplé d'espèces spécifiques, liées aux habitats chauds et secs en été, doux et humides en hiver : garrigue, maquis, forêts de chênes verts, pelouses sèches... Les oiseaux liés à un fort gradient d'ensoleillement estival sont majoritairement insectivores et migrateurs comme le coucou geai, le guêpier d'Europe, le rolrier d'Europe mais aussi les fauvettes méditerranéennes, les alouettes, la huppe fasciée... Les lépidoptères (papillons de jour) et les orthoptères (criquets et sauterelles) sont représentés par de nombreuses espèces en région méditerranéenne.



La magicienne dentelée
© LPO Hérault

Place Forte de Mont-Dauphin (Hautes-Alpes - 05)

Le monument national de la place forte de Mont-Dauphin s'est officiellement engagé dans la démarche Refuges LPO en 2016. Les actions déployées depuis cinq ans vont de l'installation de nichoirs, gîtes, panneaux de sensibilisation à des animations d'ateliers nature en passant par la formation des équipes du CMN. Mais la principale particularité de Mont-Dauphin est la conception d'un parcours faune et flore par le CMN et la LPO pour traverser les différents milieux naturels et paysages remarquables et présenter la biodiversité de la place forte. Les équipes du CMN animent des visites pour découvrir les interactions entre le monument et la biodiversité, ainsi que les actions dans le cadre de la démarche Refuge LPO. La huppe fasciée est l'oiseau emblème de la visite nature. Elle n'a pas encore été observée durant l'animation... elle est pourtant entendue ou vue avant ou après chaque séance par l'agent du patrimoine !

L'arrêt du passage des moutons dans les fossés a permis d'observer davantage d'insectes sur le monument, l'entretien se limitant à laisser un sentier pour les visites puis à faucher en fin de saison estivale pour contenir les ligneux. Pour l'anecdote, le maire actuel avait suivi une visite nature lors de laquelle beaucoup de libellules étaient observées, alors qu'il n'y a pas de plan d'eau sur le monument. L'occasion de révéler qu'il est l'heureux propriétaire d'une mare dans son jardin, lieu de reproduction des libellules dont il conserve les exuvies.

Cette démarche de mise en Refuge LPO se diffuse désormais aux autres acteurs de Mont-Dauphin puisque l'IGESA (Institution de Gestion Sociale des Armées) est devenue Refuge LPO en 2020 et que la municipalité souhaite également s'engager sur du plus long terme avec le CMN. De beaux projets en perspective.

Pour aller plus loin

place-forte-montdauphin.fr

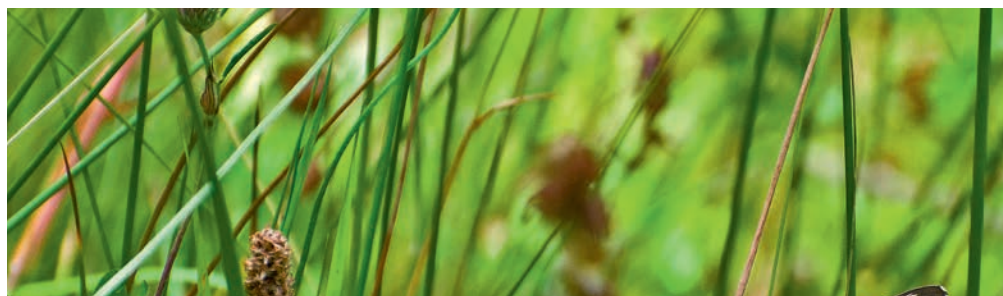


Place forte de Mont-Dauphin
© CMN

« La principale particularité de Mont-Dauphin est la conception d'un parcours faune et flore par le CMN et la LPO pour traverser les différents milieux naturels et paysages remarquables. »



Place forte de Mont-Dauphin
© Marion Fouchard



La disparition des libellules et des insectes

Les libellules sont des insectes particulièrement menacés. Leur disparition est liée à la raréfaction des zones humides et leur dégradation écologique (pollution, drainage...). Une étude menée en Europe centrale a montré que 80 % des insectes européens ont disparu en 30 ans (Source : PLOS One, 2017). Libellules, papillons, criquets, sauterelles et abeilles sauvages souffrent des pratiques agricoles intensives et de la perte des habitats naturels.



Le demi-deuil, papillon commun des prairies
© Jean-Jacques Carlier



Le château d'Assier

(Lot - 46)

Le Château d'Assier, situé dans le Lot, a été construit en 1535 par Galiot de Genouillac. Ce bâti ancien ainsi que les prairies et les arbres isolés autour du château confèrent à ce site un fort potentiel d'accueil pour la biodiversité. En 2016, les administrateurs du château avaient contacté la LPO Lot suite à la présence d'une effraie des clochers dans le monument, entraînant des salissures diverses dans les lieux et sur les collections. Suite à une analyse du site, l'accès au château a été fermé pour la chouette en dehors d'une tour et d'une partie des combles qui lui sont réservées. Celle-ci est revenue dans le bâtiment et une nichée a été observée en 2020. Après l'effraie des clochers, c'est au tour des hirondelles rustiques d'investir le château ! Été 2020, un couple a construit son nid sur la clé de voûte d'une des salles. Le ballet incessant des parents a pu être observé longuement. Malgré un échec de reproduction en 2020, quelques aménagements devraient être mis en place pour permettre au couple de nicher. Le château nous a réservé bien d'autres belles découvertes : de nombreuses chauves-souris étaient aussi présentes dans les combles et les soubassements (des petits rhinolophes, une espèce très protégée) et un couple de faucons crécerelles nicheur sur une des façades... pour le bonheur des agents et des visiteurs.

Château d'Assier
© Plaga et Lemanski/LPO

Pour aller plus loin
chateau-assier.fr



« Ce bâti ancien ainsi que les prairies et les arbres isolés autour du château confèrent à ce site un fort potentiel d'accueil pour la biodiversité. »

Témoignage de Sylvie Ohl-Dusséaux, Adjointe à l'administrateur

« Si certains visiteurs boudent les châteaux en ruines, d'autres se régalent de leurs brèches et autres anfractuosités. On ne peut même pas les appeler nos « visiteurs à plume », car ils ont tout bonnement élu domicile et il faut bien avouer, sont ici chez eux ! Alors pour une cohabitation respectueuse, nous leur avons cédé une loggia et une partie des combles, en échange d'un terrain d'observation hors norme ».

Accueil de la biodiversité
© Schellenberger



Nichoir à effraie des clochers
© Plaga et Lemanski/LPO

Le Domaine national de Saint-Cloud

(Hauts-de-Seine - 92)

C'est en 2015 que le domaine de Saint-Cloud s'est engagé dans le programme Refuges sur sa partie la plus septentrionale (150 ha), tout en bénéficiant d'un inventaire et de préconisations de gestion sur l'ensemble du domaine (460 ha). Depuis 2016, deux concessions du domaine sont aussi devenues des Refuges LPO : le carré du Pré Saint-Jean, parc départemental Refuge collectivité et les jardins familiaux, Refuge établissement.

Les résultats des inventaires sont intéressants. La présence de nombreux îlots de vieillissement avec de grands arbres morts ou dépérissants offre de la nourriture et des sites de nidification potentiels à cinq des six espèces de pics franciliens observés : pic noir, pic vert, pic mar, pic épeiche et épeichette; tous probablement nicheurs mais de façon sûre pour le pic épeiche, le pic noir et le pic vert.

Les inventaires ont également permis de déceler la présence de chouettes hulottes et de hiboux moyen-duc, qui sont notés pour la première fois sur le domaine (aucune trace bibliographique connue) ou encore de martins-pêcheurs d'Europe, nicheur sur les étangs de Villeneuve. Enfin, ajoutons la présence d'amphibiens comme l'alyte accoucheur, espèce assez rare dans la région, que l'on peut entendre chanter dans le bassin du Grand Réservoir.

L'atout principal du Domaine réside dans la diversité de ses milieux qu'il faut continuer de conserver et d'améliorer. Ces différents milieux (ouvert, fermé,

humide) favorisent la présence de ces espèces patrimoniales. A contrario, ce terrain manque de diversité de strates de végétation mélangées (muscinale, herbacée, ligneuse) et d'écotones (zones de transition entre deux écosystèmes) ce qui a pour incidence que certaines espèces communes et généralistes de la région, comme la fauvette à tête noire, ne se retrouvent qu'en de rares zones.

L'application du plan de gestion « Refuges LPO » a donné rapidement des résultats, comme par exemple :

- La multiplication des seules stations des Hauts-de-Seine de gagee des champs (*Gagea villosa*), présente dans le domaine, espèce protégée au niveau national, qui se développe depuis l'arrêt d'utilisation de produits chimiques de synthèse dans la partie hors Refuges LPO.

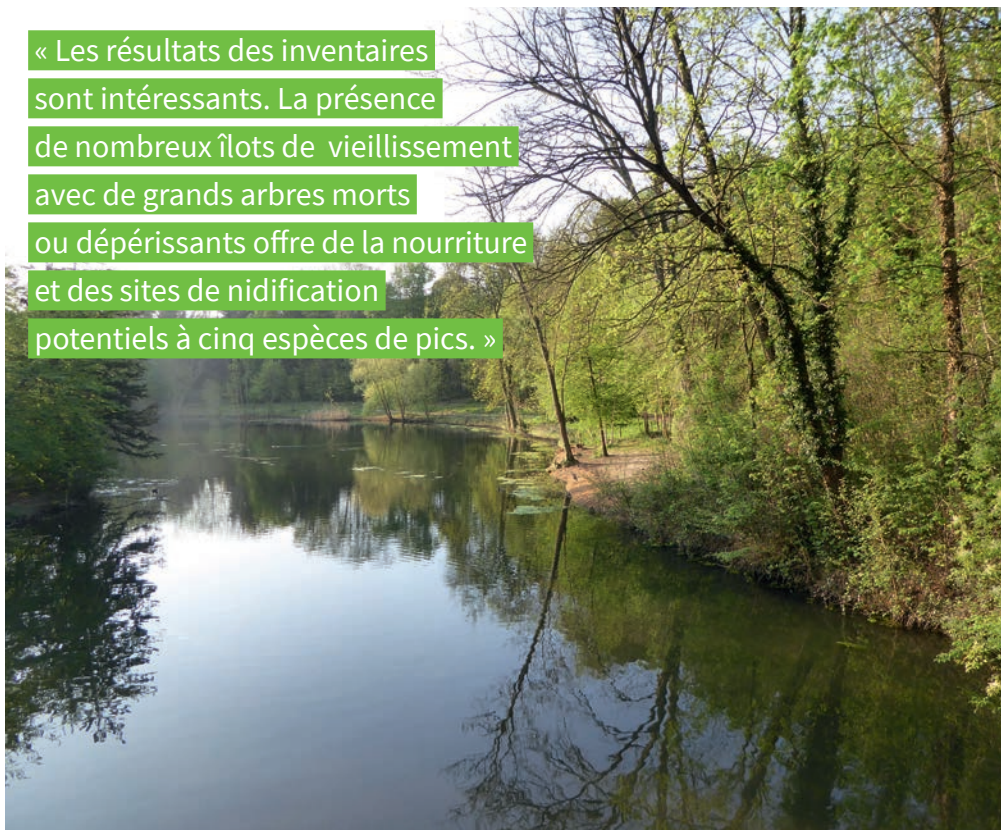
- L'apparition de diverses orchidées sauvages sur coteau suite à la mise en place de gestion différenciée.

A cela s'ajoutent des actions de prévention comme la pose d'un panneau devant les rigoles du bassin des Goulottes pour participer à préserver les populations d'amphibiens, notamment de tritons palmés qui étaient parfois prélevés par des visiteurs pour réaliser des aquariums.

Pour aller plus loin

domaine-saint-cloud.fr

« Les résultats des inventaires sont intéressants. La présence de nombreux îlots de vieillissement avec de grands arbres morts ou dépérissants offre de la nourriture et des sites de nidification potentiels à cinq espèces de pics. »



Le plan de gestion écologique

Le plan de gestion écologique est un document qui permet de planifier sur 5 ans (ou plus), et sur la base d'un diagnostic initial d'un site incluant un inventaire des espèces faunistiques et floristiques, les méthodes de gestion qui permettront de restaurer, préserver et maintenir la diversité biologique. Le plan de gestion est appliqué aux réserves naturelles dans le cadre de la conservation d'espèces animales et/ou végétales patrimoniales, mais aussi sur d'autres sites sensibles tels que les Refuges LPO.

Étang de Villeneuve
© Florent Huon/LPO



Pic noir
© Fabrice Cahez

« Au Château d'Aulteribe, plusieurs actions en faveur de la biodiversité ont été engagées notamment avec la mise en place d'un éco-pâturage avec un éleveur bio local, l'installation de nichoirs, de gîtes à insectes et en proposant plusieurs évènements dédiés à la nature. »

Le Château d'Aulteribe

(Puy-de-Dôme - 63)

Le Domaine d'Aulteribe, avec son château d'architecture médiévale et romantique se situe au cœur d'espaces naturels et préservés.

Cet espace de 235 hectares s'est engagé dans la démarche Refuges LPO en 2015 faisant de cet espace le premier Refuge LPO sur un site historique dans le département du Puy-de-Dôme.

Suite à la création du Refuge, plusieurs actions en faveur de la biodiversité ont été engagées notamment avec la mise en place d'un éco-pâturage avec un éleveur bio local, l'installation de nichoirs, de gîtes à insectes et de nombreux évènements dédiés à la nature et au patrimoine en coopération avec différentes associations locales.

Les actions en faveur de la biodiversité se poursuivent et la LPO continue d'accompagner le Domaine suite au renouvellement de la convention prévue en 2021.

Pour aller plus loin
chateau-aulteribe.fr



Château d'Aulteribe
© Thierry de Villepin



Chapelle du château
© Jérôme Decq



Infos sur le Château d'Aulteribe

Ce château, mentionné pour la première fois en 1261, passe par héritage ou par mariage dans plusieurs familles et devient la propriété des De Pierre de 1775 à 1954.

Le Marquis Edouard Michel Joseph Henry De Pierre né à Brenat dans le Puy-de-Dôme en 1871, décède en 1954, date à laquelle le château est légué aux monuments nationaux. Il est considéré comme l'un des châteaux les mieux meublés de France.

L'épouse du Marquis, d'origine belge, connue sous le nom de marquise de Pierre, fut membre du Comité de la LPO en 1922, et a fondé la même année la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (LRBPO), l'équivalent de la LPO.

L'éco-pâturage

L'éco-pâturage ou éco-pastoralisme est un mode de gestion écologique des espaces naturels et des territoires par le pâturage d'animaux herbivores. Il s'agit le plus souvent d'espèces locales ou anciennes de moutons, de vaches, de chèvres ou chevaux. L'objectif est d'entretenir les zones prairiales ouvertes où l'enrichissement conduirait à terme à la fermeture du milieu naturel par les ronces, les arbres et arbustes.

Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue

(Tarn-et-Garonne - 82)

Fondée en 1144, l'Abbaye cistercienne de Beaulieu-en-Rouergue a régulièrement subi des destructions pendant plusieurs siècles et a fait l'objet d'un classement en monument historique en 1875. A partir de la moitié du 20^{ème} siècle, l'édifice commence à être restauré et est légué en 1973 à la Caisse nationale des monuments historiques et des sites (actuel CMN) accompagné d'œuvres d'art des années 1940.

La collaboration avec la LPO locale Tarn-et-Garonne a été initiée suite à la signature du partenariat national. En raison de l'environnement naturel du site, ce projet s'est orienté vers la réalisation d'inventaires naturalistes concernant principalement les espèces d'oiseaux présents et nicheurs. Ces inventaires ont permis l'installation de nichoirs adaptés pour des oiseaux cavicoles et semi-cavicoles tels que martinet noir, rougequeue noir, moineau domestique ainsi que de nombreuses chauves-souris qui logent dans le bâtiment. Grâce aux témoignages des équipes présentes sur le site, des silhouettes anticollisions ont été posées afin de limiter la transparence et les reflets du verre pour éviter les collisions des oiseaux avec les surfaces vitrées. Les inventaires entomologiques ont permis de mettre en évidence la présence de l'agrion de Mercure sur ce site, espèce protégée et soumise à un plan national d'action (PNA : le plan national d'action est un outil opérationnel qui vise à assurer la conservation ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des espèces de faune et de flore sauvages menacées).

Pour aller plus loin

beaulieu-en-rouergue.fr

Abbaye de Baulieu-en-Rouergue
© LPO



« L'abbaye cistercienne
de Beaulieu-en-Rouergue
se situe dans un site naturel
préservé. »



Effraie des clochers
© Émile Barbelette

Inventorier les oiseaux avec la LPO

Les oiseaux nicheurs - ceux qui se reproduisent - permettent d'évaluer la richesse écologique d'un site ou d'un lieu. Les oiseaux sauvages sont en effet d'excellents indicateurs biologiques des milieux. Plus le nombre d'espèces nicheuses est élevé et plus le site est intéressant sur le plan écologique. Les ornithologues peuvent dénombrer les espèces à vue à partir de points fixes sur un sentier par exemple, ou bien au chant à partir de points d'écoute fixes. Un oiseau mâle chanteur définissant ainsi un couple nicheur.

Les bénévoles et ornithologues de la LPO réalisent des comptages et suivis d'oiseaux en ligne sur les plateformes collaboratives de faune-france.org. Rejoignez-les !

« Dans le
Maine-et-Loire,
l'imposante forteresse
du Château d'Angers
laisse évoluer des
pelouses comportant
des orchidées
sauvages. »

Le Domaine national du Château d'Angers (Maine-et-Loire - 49)

Cette forteresse fut construite à partir de 1230 par la régente Blanche de Castille et son jeune fils Saint Louis. Au fil des siècles, la forteresse est modernisée comme lieu de détention pendant 7 siècles puis comme casernement jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle. Depuis 1947, le site est ouvert au public.

La collaboration entre le château d'Angers et la LPO Anjou existe depuis plusieurs années et la labellisation comme Refuge LPO s'est mise en place naturellement et rapidement. Des inventaires sont organisés depuis 2011 et concernent surtout les oiseaux, les reptiles, les mammifères, les insectes et les plantes permettant d'avoir une connaissance aigüe de la biodiversité du site.

Il y a dix ans, lors de la rénovation de la chapelle du château, un nichoir destiné aux faucons crécerelles a été inclus dans un mur par les maçons. Résultat : l'espèce nidifie désormais tous les ans !

Il est également prévu de conserver ou d'aménager des cavités pour les martinets noirs et des fissures pour les chauves-souris, des espèces intégralement protégées.

Pour aller plus loin
chateau-angers.fr



En 2020, à l'occasion du confinement, trois espèces d'orchidées dont l'ophrys abeille, l'orchis bouc et l'orchis singe sont découvertes sur les pelouses. Dans le nouveau plan de gestion Refuges LPO du site, les pieds seront repérés et préservés chaque année et, à certains endroits, des zones refuges non fauchées durant une année.

© LPO



Jeunes faucons crécerelles dans
le logis royal

© Olivier Loir LPO



Les jardins
du château d'Angers
© LPO



Les Ruines Gallo-romaines de Sanxay

(Vienne - 86)

Entre Poitiers et Niort, dans le cadre verdoyant de la vallée de la Vonne, le site archéologique de Sanxay, une des agglomérations gallo-romaines majeures de l'antique territoire Picton, occupée du 1^{er} au 4^e siècle de notre ère se caractérise par les principaux monuments publics (théâtre, thermes et sanctuaire) mis au jour par le Père Camille de La Croix de 1881 à 1883.

Ce magnifique site historique est devenu un Refuge LPO dès 2015. Inauguré en juin 2019, ce site prestigieux est un bel exemple de cohabitation avec la faune et la flore sauvages. Les premières actions ont débuté avec les agents du site : mise en place d'un plan de gestion des haies, suivi et protection du lierre grimpant, création de zones d'abris pour la faune, mise en place d'espaces d'herbes hautes et de fleurs sauvages non tondus. Chaque année de la convention, un suivi est réalisé avec les responsables de l'entretien du site.

Pour aller plus loin
sanxay.fr

Le théâtre des ruines Gallo-Romaines de Sanxay
 © Stéphane Troubat LPO

« Sanxay, l'une des villes gallo-romaines majeures de l'antique province d'Aquitaine, occupée du 1^{er} au 4^e siècle de notre ère, aujourd'hui zone d'accueil de la biodiversité. »



Autres sites historiques

Lézard ocellé
© Nicolas Fuento



Château de Villandry
© Château de Villandry



Villandry est le premier château
de la Loire à devenir Refuge LPO

Le château de Villandry

(Indre-et-Loire - 37)

C'est en 2012 que Villandry devient officiellement Refuge LPO. Il devient ainsi le premier château ligérien de la Région Centre Val-de-Loire à préserver la biodiversité.

Connu pour ses jardins à la française, il est cependant constitué de nombreux habitats naturels riches et variés (haies, prairie inondable, forêt...). Neuf hectares représentent les biotopes les plus riches sur les 25 au total. Cette diversité se retrouve dans le nombre d'espèces collectées lors des inventaires avifaunistiques (90 espèces d'oiseaux recensées). Le bâti composé par le château et ses dépendances accueillent une population d'hirondelles de fenêtre importante, sans oublier la colonie de grands murins dont les femelles donnent naissance à leur unique jeune chaque été dans le grenier du château.

Des mesures de gestion ont été proposées avec la pose de gîtes à chauve-souris en zone boisée, ainsi que des nichoirs à chouette hulotte, effraie de clochers, hirondelle de fenêtre et passereaux. La

mise en place d'une zone en gestion différenciée a été validée.

En plus de ces actions d'étude et de conservation (suivi des hirondelles de fenêtre, pose de caméras infrarouges pour suivre les grands murins durant deux étés), des actions de sensibilisation ont lieu (participation à des événements comme la Nuit de la Chouette et la Nuit de la chauve-souris, réalisation d'une exposition sur les oiseaux du château, création d'un panneau présentant la colonie de chauves-souris, animations grand public et avec les scolaires (les apprentis chiroptérologues)).

En 2017, l'engagement dans la démarche Refuges LPO a été renouvelé et, en 2020, un documentaire sur le Refuge LPO du Château de Villandry a été tourné pour France 5 (La vie sauvage des monuments, réalisé par Pascal Cardeilhac).

Pour aller plus loin
chateauvillandry.fr

Château de Chambord

(Loir-et-Cher - 41)

Situé en région Centre, le Château de Chambord est construit au cœur du plus grand parc forestier clos d'Europe (environ 50 km²), et ceint par un mur de 32 km de long. Chambord est le plus vaste des châteaux de la Loire. Il bénéficie d'un jardin d'agrément et d'un parc classés monuments historiques.

La population d'oiseaux est riche à Chambord : 150 espèces ont été recensées dont 12 sont classées sur la Directive européenne oiseaux (Directive 79/409/CE, prise par l'Union européenne pour protéger les oiseaux et leurs milieux en Europe). On trouve de nombreuses espèces de chauves-souris, tritons et libellules. La salamandre tachetée y est observée quelquefois.

Mais l'oiseau qui fait l'objet d'une attention particulière est le martinet noir. A Chambord, les martinets noirs font leurs nids, en grande majorité, dans des petits trous ronds qui se trouvent à distance régulière dans la pierre des corniches. L'origine et l'usage de ces trous restent un mystère, mais on suppose que ce sont certainement des trous faits par l'homme dans le passé pour une raison précise.

On sait qu'à partir du 15^{ème} siècle, en Italie, des tours étaient construites ainsi et des bâtiments adaptés avec le même principe que les pigeonniers. En fonction de la taille de la couvée, des poussins étaient prélevés la nuit pour se nourrir, en en laissant suffisamment pour soutenir l'intérêt des parents et le maintien de la population.

Sur les 54 nids de martinets noirs décou-

verts en 2018, la LPO a pu, dans le court délai dont elle disposait et malgré les conditions venteuses, confirmer l'occupation de 39 nids existants. Il s'agit d'un pourcentage très élevé, ce qui laisse à penser que cette colonie est de première importance dans la région.

Deux jardins dans le parc de Chambord sont devenus Refuges LPO en décembre 2018. La LPO a signé une convention de partenariat avec les responsables du Domaine de Chambord. Depuis ce jour, ils ont enchaîné les projets pour aboutir à la réalisation d'inventaires ornithologiques et la conception de parcours pédagogiques sur les jardins à la française et à l'anglaise.

Pour aller plus loin

chambord.org



Château de Chambord

© LPO



Les martinets, des oiseaux menacés liés au bâti

Le martinet noir *Apus apus* est un oiseau qui hiberne en Afrique et revient chez nous pendant l'été pour nicher et élever ses petits. Les martinets sont uniquement adaptés à la vie aérienne et passent toute leur vie dans le ciel. Ce sont les seuls oiseaux capables de dormir, boire, manger, lisser leurs plumes et même s'accoupler en volant.

Comme ils font leurs nids dans les bâtiments, ils dépendent complètement de nous. C'est une espèce inféodée au bâti et aux activités humaines, mais contrairement à l'hirondelle, les martinets ne salissent pas les façades et ne laissent pas de traces.

La disparition progressive des sites de nidification des martinets est une des plus grosses menaces qui pèsent actuellement sur cette espèce, car les travaux de ravalement de façades, de restauration et de rénovation des vieux quartiers font malheureusement disparaître les anfractuosités qui lui sont nécessaires pour nicher. De plus, les matériaux modernes rendent souvent les nouveaux bâtiments hostiles et inhabitables pour les espèces cavicoles dont fait partie le martinet.

Château de Chambord
© LPO

Au château de
Chambord, la colonie
de martinets noirs
est suivie de près par
la LPO Loir-et-Cher
chaque année.

Au cœur de la Puisaye, en Bourgogne, une quarantaine d'œuvriers* relèvent un défi hors-norme : construire aujourd'hui un château fort selon les techniques et avec les matériaux utilisés au Moyen Âge.



Château de Guédelon (Yonne-89)

5^{ème} site touristique en Bourgogne en 2019, après notamment la Basilique de Vézelay et les Hospices de Beaune, le Château fort de Guédelon (13^e) accueille tous les ans plus de 300 000 visiteurs. Inscrit au cœur de la Puisaye dans le sud-ouest du Département de l'Yonne (Treigny), l'aventure de la construction d'un château médiéval débute en 1994, en respectant au mieux les techniques et matériaux de l'époque. Année après année, la construction s'élève peu à peu et le village reconstitué juste à côté expose aux visiteurs ces métiers ancestraux.

En 2013, le site est inscrit en Refuge LPO. On y entend notamment trois espèces de pouillots dès l'arrivée sur le parking : le pouillot véloce, le fitis et le siffleur. Un peu plus loin des grenouilles communes occupent des mares et des chevreuils et blaireaux laissent leurs empreintes sur les parkings. Les hirondelles rustiques sont les bienvenues, que ce soit dans les écuries mais aussi dans des lieux plus insolites comme les vestiaires des ouvriers ou à l'accueil.

Une deuxième convention de 5 ans a été signée en 2018. Dans le cœur du village

reconstitué, la mare, qui a commencé à s'aterrir, est curée et dégagée afin d'y laisser pénétrer la lumière. Une haie tressée de saules la sécurise face aux visiteurs. On y trouve des larves de la salamandre tachetée, des grenouilles et des odonates.

Un potager en permaculture est également mis en place depuis quelques années avec le soutien du Parc Naturel Régional du Morvan. Au pied d'une des tours, le boulanger récupère les pelotes de réjection de l'effraie des clochers, une chouette protégée en France. Les charpentiers préservent les nids de rouge-queue noir cachés sous les toits et dans la teinturerie, un troglodyte a investi un ancien nid d'hirondelle rustique.

Un Refuge LPO à découvrir tant pour l'aspect historique du site que pour sa magnifique biodiversité !

Pour aller plus loin
guedelon.fr

*Œuvrier est la contraction de ouvrier et œuvre pour désigner des ouvriers qui restaurent une œuvre.



Abbaye de Fontfroide (Aude-11)

L'abbaye de Fontfroide est une abbaye cistercienne située sur la commune de Narbonne, au milieu des premiers contreforts des Corbières. Initialement abbaye bénédictine (1093), elle est intégrée à l'ordre cistercien entre 1144 et 1145. L'abbaye est classée à partir de 1862 au titre des monuments historiques. Aujourd'hui, l'abbaye de Fontfroide est membre de la Charte des abbayes et sites cisterciens d'Europe. Le domaine est privé mais accueille régulièrement du public. Malgré les diverses activités (restaurant, vente viticole, événementiel, visite de l'Abbaye...) ce site arrive à concilier vie économique et préservation de la biodiversité.

L'abbaye et ses jardins sont devenus un Refuge LPO le 16 février 2015 à l'initiative de ses jardiniers, déjà très sensibilisés et motivés pour respecter la faune des lieux. L'objectif était de mieux accueillir la biodiversité locale. Les principales actions de la LPO ont consisté en la réalisation de plusieurs inventaires ornithologiques sur le site et la création d'un hôtel à insectes avec le public.

Pour aller plus loin

fontfroide.com



Les jardins de l'Abbaye
© LPO

« Sur les premiers
contreforts
des Corbières,
les paysages splendides
et sauvages du Massif
de Fontfroide fournissent
des panoramas propices
à la contemplation
de la nature
méditerranéenne. »



L'Abbaye de Fontfroide où nichent de nombreuses espèces
© LPO

Le Massif de Fontfroide et ses oiseaux

L'équipe de la LPO Aude a réalisé plusieurs panneaux d'information sur les oiseaux. Un sur les espèces d'oiseaux du bâti, qui présente notamment le magnifique moineau soulcie, une espèce patrimoniale des milieux chauds et secs, un autre sur les oiseaux des milieux boisés, dont la fauvette passe-rinette qui est une espèce méditerranéenne remarquable, et un panneau plus général sur le massif de Fontfroide.

Sur les premiers contreforts des Corbières, les paysages splendides et sauvages du Massif de Fontfroide fournissent des panoramas propices à la contemplation de la nature méditerranéenne. Les environs de l'abbaye, bordés d'essences méditerranéennes, offrent au visiteur un relief tourmenté où il fait bon se promener à la découverte des oiseaux, entre vignes, oliviers, pelouses sèches et garrigues aromatiques. L'aigle royal et le circaète Jean-le-Blanc survolent majestueusement le massif alors que le grand-duc d'Europe niche dans l'anfractuosité des falaises. La fauvette orphée est présente dans la garrigue arborée et l'alouette lulu dans les secteurs secs cultivés.



Exposition sur les oiseaux
© LPO

Ces témoignages vous ont intéressés, interpellés ?
Vous voudriez rejoindre la communauté des Refuges LPO ?
Il existe différentes démarches Refuges adaptées
aux particuliers ainsi qu'aux personnes morales*.

La démarche Refuges LPO

Un Refuge LPO est un terrain* public (parc, espace vert, sentier...) ou privé (jardin, cour, terrasse, balcon, grand terrain...) sur lequel le propriétaire ou gestionnaire s'engage à accueillir, protéger et favoriser la nature. Pour cela, il respecte la Charte des Refuges LPO et s'appuie sur les 15 gestes favorables à la biodiversité. L'idée est de mobiliser l'ensemble des acteurs de la société - particuliers, associations, écoles, collectivités et entreprises...** - dans une démarche de protection de la nature afin de tisser collectivement un grand maillage d'espaces de nature préservés.

En s'inscrivant dans la démarche Refuges LPO, le membre Refuge bénéficie de conseils pour aménager et gérer écologiquement cet espace avec un seul et même objectif : protéger la nature qui nous entoure !

Faire partie du réseau des Refuges LPO c'est aussi appartenir à une grande communauté où les équipes de la LPO organisent de nombreuses activités sur le terrain partout en France (sorties nature, rencontres, conférences, ateliers...) afin de mieux comprendre la nature pour mieux la protéger.

Alors, si vous aussi, avez envie d'agir pour la biodiversité, pourquoi ne pas rejoindre la communauté des Refuges LPO ?

** Le Refuge LPO n'est pas un centre d'accueil et de soin pour la faune sauvage en détresse. Le Refuge LPO ne dispose pas non plus de statut juridique reconnu.*

*** Il est possible de créer un Refuge LPO dans une commune, une entreprise ou une école ! Il existe une démarche Refuge LPO adaptée à chaque type d'acteur. Renseignements : contactez l'association LPO locale proche de chez vous ou rendez-vous sur le site LPO.fr*

Pour les particuliers, inscription rapide en ligne sur LPO.fr
Pour toute demande d'information sur la démarche
Refuges LPO : refuges@lpo.fr - 05 46 82 12 31

*Pour toute demande de création de Refuge sur un site de monument historique mais aussi dans une commune, une entreprise ou une école, contactez l'association locale LPO proche de chez vous.

La LPO propose un accompagnement sur-mesure et des démarches adaptées aux types d'acteurs : diagnostic écologique, préconisations de gestion, élaboration d'un plan de gestion et d'actions concertés avec la structure partenaire, sensibilisation et animations...

Retrouvez les contacts des LPO locales sur LPO.fr

Les Refuges LPO ont 100 ans !

Rejoignez les Refuges LPO,
le 1^{er} réseau de jardins
écologiques en France
sur **lpo.fr**

#100ansrefugeslpo





Site de Glanum
© JLT



LPO Fonderies Royales CS 90263
17305 ROCHEFORT CEDEX Tél 05 46 82 12 34 Fax 05 46 83 95 86
Site internet : www.lpo.fr Mail : lpo@lpo.fr

Rédaction : Alix Debeunne, Nicolas Macaire LPO. **Photographie de couverture :** Hirondelles de fenêtre © Jean-Jacques Boujot. **Remerciements :** Julie Courtemanche, Vanessa Lorigoux et l'ensemble des associations locales LPO. **Graphisme/Mise en page :** Service Éditions LPO © 2021 ED2106006AB.
Impression : Imprimé avec des encres végétales sur papier PEFC. Imprimerie Lagarde, 17 Saujon - Imprim'Vert. Tous droits réservés.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ